

Aide-mémoire régulation MiPro





Table des matières

1	Menu utilisateur	3
1.1	Chauffage.....	3
1.2	ECS.....	3
1.3	Vacances.....	3
1.4	Réglages	3
1.4.1	Verrouillage touches.....	3
1.4.2	Rafraîchissement manuel	4
1.5	Tarifs de l'énergie	4
1.6	Mode silencieux.....	4
2	Accès technicien.....	4
2.1	Code d'accès.....	4
2.2	Configuration de l'installation	4
2.2.1	Installation	4
2.2.2	Config. RED3 ou RED5	6
2.2.3	Module auxiliaire.....	7
2.2.4	Eau chaude sanitaire.....	7
2.2.5	Ballon tampon	7
2.2.6	Circuit chauffage.....	8
2.2.7	Zone	9
2.2.8	Générateur / Pompe à chaleur.....	9
2.2.9	Module aux. PAC.....	9
2.2.10	Circuit solaire.....	9
2.2.11	Ballon de stockage solaire	10
2.2.12	Signal radio	10
2.3	Test sondes et relais.....	10
3	Appairage sonde extérieure et régulateur radio	11
3.1	Appairer une sonde extérieure.....	11
3.2	Appairer une télécommande MiPro remote R	11
4	Exemples de schéma d'installation	12
4.1	Une zone directe – Chaudière mixte.....	12
4.2	Deux zones (plancher / radiateur) – Chaudière mixte	14
4.3	Trois zones plancher – Chaudière mixte.....	16
4.4	Pompe à chaleur Genia Air Split.....	18
4.5	Pompe à chaleur Genia Air monobloc	20



1 Menu utilisateur

1.1 Chauffage

Mode chauffage :

- Arrêt : le chauffage est arrêté sauf si une condition de gel est présente (T° ext. $< 4^{\circ}\text{C}$),
- Auto : programmation horaire sur une semaine,
- Réduit : consigne de température ambiante fixe.

Mode rafraîchissement :

- Arrêt : le rafraîchissement est arrêté (attention, si le rafraîchissement est activé sur une zone, les autres zones ne seront plus chauffés),
- Auto : programmation horaire sur une semaine (ON = T° rafraîchissement de jour)
- Confort : la consigne de température ambiante « T° rafraîchissement de jour » est appliqué en permanence.

Prog. chauffage : programme hebdomadaire de chauffage.

Prog. rafraîchissement : programme hebdomadaire de rafraîchissement.

T° rafraîchissement de jour : consigne de température ambiante lorsque le rafraîchissement est actif.

Demande temporaire : Permet une dérogation temporaire du mode chauffage. Le mode chauffage réglé sera de nouveau activé à la fin de la dérogation.

T° mode réduit : Température de consigne de l'ambient lorsque la zone concernée est réglée sur « Réduit » (consigne ambiante permanente).

1.2 ECS

Mode de fonctionnement : Arrêt, auto (programme), confort (dès que le besoin est présent, le ballon est réchauffé).

Programme ECS : programme horaire lorsque le fonctionnement est « Auto ».

Prog. recirculation : programme horaire si une pompe de circulation est branché (voir MA RED3/5 ou sortie multifonction MA).

ECS : consigne de l'eau sanitaire (chaudière ou ballon).

1.3 Vacances

Les paramètres du mode vacances permettent de définir la date de début et de fin d'une période d'absence ainsi que la température ambiante à maintenir.

La période d'absence débute le premier jour réglé à minuit (= jour réglé inclus dans la période). La période se termine au jour réglé à 00h01 (jour régler = jour du retour).

Le sanitaire est désactivé pendant la période de vacances.

Toutes les zones reçoivent la même consigne de température ambiante.

Le rafraîchissement est désactivé.

Le symbole :  (valise) apparaît sur l'écran principal.

1.4 Réglages

1.4.1 Verrouillage touches

Si vous activez cette fonction, il faudra alors appuyer 3s sur la touche « OK » avant de pouvoir accéder aux sous-menus. Le verrouillage des touches se réactive si vous n'actionnez ni les touches, ni la molette de sélection pendant 1min.



1.4.2 Rafraîchissement manuel

Permet de régler un nombre de jour de rafraîchissement. Les zones où le rafraîchissement n'est pas autorisé seront arrêtées. Le mode de fonctionnement réglé au préalable sera réactivé à l'issue du nombre de jour spécifié.

1.5 Tarifs de l'énergie

En cas de relève pompe à chaleur et chaudière, ce réglage permet d'ajuster le tarif de l'énergie de l'appoint, des heures pleines et heures creuses. Il apparait si le paramètre « Installation → Gestion énergies » est réglé sur « Coût ». Le réglage se fait en dixième de centimes du kWh.

Exemple :

- Tarif appoint chauffage auxiliaire = 69 (ex. de prix du gaz à 6,88cts/kWh)
- Heures creuses élec. = 123 (ex. de prix élec. en HC à 12,3cts/kWh)
- Heures pleines élec. = 147 (ex. de prix élec. en HP à 14,7cts/kWh)

L'utilisateur pourra également définir un programme horaire pour les heures pleines.

1.6 Mode silencieux

Ce menu permet de faire un programme horaire qui définira les phases où la puissance et la vitesse du ventilateur des pompes à chaleurs seront diminuées afin de réduire le bruit émis par la machine.

2 Accès technicien

2.1 Code d'accès

A partir de l'écran principal, pour entrer dans le menu de configuration, appuyer sur « Menu » jusqu'à ce que « Saisie du code d'accès » apparaisse.

Entrer le code 96 et valider par « OK ».

2.2 Configuration de l'installation

2.2.1 Installation

Retard protection gel : Temporisation d'allumage du système de chauffage lorsque la température extérieure descend en dessous de 4 °C. Cette temporisation doit être définie en tenant compte de la perte de chaleur du bâtiment.

Courbe de chauffe adaptative : La fonction courbe de chauffe auto-adaptative permet de faire déterminer par le régulateur la meilleure courbe de chauffe. Celle-ci est automatiquement adaptée aux conditions climatiques. Cette fonction n'est possible que si le régulateur est installé dans l'ambiance et que la fonction thermostat est activée.

Gestion énergies : Cette fonction permet de définir si le basculement entre la pompe à chaleur et l'appoint se fera en fonction d'un point de bivalence ou du coût des énergies.

- Coût : le régulateur cherche le générateur de chaleur le plus adapté aux besoins énergétiques sur la base des tarifs paramétrés (utilisé lorsque les générateurs n'ont pas la même source d'énergie, ex. chaudière gaz + pompe à chaleur).

- Point bivalence : le régulateur cherche le générateur le plus adapté en fonction de la température extérieure (utilisé lorsque les générateurs ont la même source d'énergie, ex. pompe à chaleur + relève électrique).

Rafraîchissement auto. : Si le paramètre est réglé sur « Oui », le mode de rafraîchissement utilise l'algorithme de régulation programmé (plages horaires, températures ambiantes, température extérieure moyenne).



Point bivalence chauffage : Au-dessus de cette valeur de température extérieure, le générateur d'appoint ne sera pas utilisé. En-dessous, l'appoint sera enclenché si le confort ne peut pas être assuré avec la pompe à chaleur seule.

Point alternatif : En-dessous de cette valeur de température extérieure, seul le générateur d'appoint est utilisé.

Point bivalence ECS : Au-dessus de cette valeur de température extérieure, le générateur d'appoint ne sera pas utilisé pour l'eau chaude sanitaire. Cependant, l'appoint sera utilisé lors de l'enclenchement de la fonction anti-légionellose.

Type chaudière d'appoint : En fonction du type de chaudière d'appoint sélectionné, le régulateur choisira un rendement à appliquer au prix du kWh de l'énergie utilisée par l'appoint.

Température mode secours : En cas de défaillance de la pompe à chaleur, si une zone est demandée, le générateur d'appoint s'enclenchera avec comme température de consigne d'eau de chauffage la « température mode secours » (même si le mode restreint / sécurité confort est sur « inactive »). Réglez une température de départ basse pour éviter que l'utilisation de l'appoint ne génère des coûts de chauffage élevés. Le client aura la possibilité d'activer le mode (sélection de la fonction de l'appoint sur l'écran principal), la régulation utilisera alors la consigne normalement calculée en fonction de la température extérieure, la température mode secours ne sera alors plus utilisée.

Asservissement désactivé : Élément à désactiver lorsque l'entrée contact sec (appelé également : ESC, S21, ou HP/HC) est fermée. Lorsque le contact est fermé, ceci est interprété comme étant l'information d'un tarif élevé de l'électricité.

Appoint autorisé pour : L'appoint sera utilisé en fonction du choix de ce paramètre, soit seulement pour le chauffage ou seulement l'ECS ou les deux ou aucun des deux.

T° ext. démarrage rafraîchissement : Lorsque la température extérieure est supérieure à la valeur réglée, le rafraîchissement est enclenché. Le chauffage s'arrête sur les autres zones.

Schéma système : Le schéma système, également appelé « Plan d'installation », permet au régulateur de connaître le type de générateur, le montage en cascade ou non, le générateur d'ECS, le découplage ou non.

Charge en parallèle : Lorsque la gestion du sanitaire est confiée à la régulation celle-ci pourra activer le circulateur pour le réchauffage ballon en parallèle du chauffage. Conseillé seulement si l'installation dispose d'un ballon tampon avec un volume suffisant.

Hystér. T° charge ballon : La charge du ballon sanitaire est enclenchée lorsque la température mesurée dans celui-ci passe en dessous de la consigne ECS moins la valeur d'hystérésis de charge ballon. Une valeur élevée est favorable pour la pompe à chaleur qui fonctionnera avec une température plus faible mais peut entraîner un inconfort client si le volume puisé par jour est important.

Préconisation :

- 10K si consigne ballon 60°C,
- 8.5K si consigne ballon 55°C,
- 5K si consigne ballon 50°C.

Ecart charge ballon : Ecart de température entre la consigne d'eau dans le serpentin et la consigne sanitaire. Exemple : cons. ECS 50°C + Ecart 25K = consigne eau réchauffage ballon = 75°C.

Valeur par défaut 25K → Ok pour chaudière.

En pompe à chaleur, la somme de la consigne ECS + Ecart doit rester inférieure ou égale à 75°C (sinon l'appoint sera activé en premier) :

- pas plus de 25K si consigne ballon à 50°C,
- pas plus de 20K si consigne ballon à 55°C,
- pas plus de 15K si consigne ballon à 60°C.



Jour anti-légionnelle : Possibilité de choisir le jour de la semaine où sera lancé le réchauffage à forte température du ballon pour l'anti-légionellose.

Heure anti-légionnelle : Possibilité de choisir l'heure de déclenchement de la fonction anti-légionellose.

Prochain entretien : Régler une date pour que l'utilisateur voie le message « xxx ». Une date dans le passé permet de désactiver la fonction.

Ecart ballon tampon PV : Lorsque l'entrée multifonction est configurée sur PV (photovoltaïque), et que le contact sec est fermé, le ballon sanitaire sera réchauffé (même si il est hors plage de programme ECS) puis le ballon tampon chauffage (bouteille de mélange) sera réchauffé à sa consigne + l'écart réglé.

Inversion commutation : uniformisation du temps de fonctionnement des générateurs en cascade.
- arrêt : le régulateur déclenche systématiquement les générateurs de chaleur dans l'ordre 1, 2, 3, ...
- marCHE : le temps de sollicitation des générateurs de chaleur sera uniformisé. Le régulateur trie chaque jour les générateurs de chaleur suivant la durée d'utilisation. Le chauffage d'appoint n'est pas inclus dans ce classement.

Séquence commut. : Cette fonction permet d'afficher l'ordre dans lequel la régulation active les générateurs de chaleur. Le chauffage d'appoint ne fait pas partie de la séquence de commutation et ne figure donc pas dans la liste.

2.2.2 Config. RED3 ou RED5

Config. RED3, adr. 1..3 : La configuration du RED3 permet au régulateur de connaître les fonctions associées aux sorties relais ainsi que les sondes raccordées sur celui-ci. L'adresse (par ex. adr. 1) correspond à la valeur ajustée sur le sélecteur orange. Ce sélecteur permet de cascader jusqu'à 3 RED3.

MA RED3, adr. 1..3 : Certain configuration du RED3 n'utilise pas tous les relais (Config. 1, 3, 6). Lorsqu'une sortie relais n'est pas utilisée celui-ci peut alors être utilisé comme relais option (Config 1 & 6 = R3/R4, Config. 3 = R1).

- Pompe charge : activé lors d'une demande de charge ballon sanitaire
- Pompe circulation : activé en fonction du programme sanitaire (boucle recirculation sanitaire)
- Signal rafraîchissement : activé lors d'une demande de rafraîchissement
- Pompe légionellose : activé lors de la demande de réchauffage anti-légionnelle du ballon sanitaire
- Pompe CC (circuit chauffage) : activé en même temps que la demande de chauffage de la zone 1.

Note : en config. 1 & 6, activé veut dire : relais R3 commandé, et donc relais R4 non-commandé. Quand R3 n'est pas commandé, c'est R4 qui l'est.

Config. RED5 : La configuration du RED5 permet au régulateur de connaître les fonctions associées aux sorties relais ainsi que les sondes raccordées sur celui-ci.

MA RED5 : Lorsque la sortie relais R4 n'est pas utilisée pour commander une zone de chauffage, celui-ci peut alors être utilisé comme relais option.

- Pompe charge : activé lors d'une demande de charge ballon sanitaire.
- Pompe circulation : activé en fonction du programme sanitaire (boucle recirculation ECS).
- Signal rafraîchissement : activé lors d'une demande de rafraîchissement.
- Pompe légionellose : activé lors de la demande de réchauffage anti-légionnelle du ballon sanitaire.
- Régl. DT (par différence de temp.) : Active la fonction SSC. Le relais pilote une vanne 3 voies qui dévie le retour chauffage du générateur vers le ballon SSC.



2.2.3 Module auxiliaire

Sortie multifonction 2 : Si le générateur est équipé d'une sortie multifonction 2 (MA2), la fonction associée à cette sortie est réglé par ce paramètre.

- Pompe circulation : activé en fonction du programme sanitaire (boucle recirculation ECS)
- Déshumidification : activé lorsque l'humidité passe au-dessus du seuil réglé par l'utilisateur (Menu → Réglages → Humidité ambiante maxi).
- Zone : Permet de gérer une deuxième zone (zone 2), de même température, sans la présence d'un RED3 / RED5. Ne pas sélectionner cette option si un RED3 ou RED5 est présent ou si MA1 est utilisé pour commander un circulateur interne à la machine.
- Pompe légionellose : activé lors de la demande de réchauffage anti-légionnelle du ballon sanitaire

Puissance appoint : Permet de régler la puissance maximum de l'appoint électrique. Le niveau 1 correspond à 1/3 de la puissance maxi de l'appoint, le niveau 2 correspond au 2/3, le niveau 3 correspond à la puissance maximum de l'appoint (ex. pour un appoint de 6kW, on aura un niveau 1 à 3kW, un niveau 2 à 4kW et un niveau 3 à 6kW).

Entrée multifonction : Si le générateur est équipé d'une entrée multifonction (entrée contact sec entre OT et FB sur X41 ou entrée ME sur VWZ-AI), la fonction associée à cette entrée est réglé par ce paramètre.

- Pompe circ. : lorsqu'un bouton poussoir est connecté et que la sortie multifonction 2 est réglée sur « Pompe circulation », cette sortie sera commandée pendant 5min.
- PV : un système photovoltaïque avec détection de surplus d'énergie peut renvoyer un signal qui indiquera à la régulation de réchauffer le ballon sanitaire (même si la plage actuelle de programmation est off) puis le ballon tampon chauffage avec une consigne augmentée de l'écart ballon tampon PV réglé dans la partie installation (fonction PV ready).

Le signal peut être une impulsion, le réchauffage du ballon ECS ou tampon chauffage ne s'arrêterons que lorsque la consigne sera atteinte.

2.2.4 Eau chaude sanitaire

Ballon : Permet d'activer ou non la fonction ballon sanitaire, si celle-ci est désactivée l'utilisateur n'aura pas accès au menu de réglage de l'eau chaude sanitaire dans le MiPro. Le ballon ne sera pas réchauffé, néanmoins le sanitaire n'est pas coupé sur une chaudière mixte.

Mode ECS : Permet de régler le mode de réchauffage du ballon sanitaire (Arrêt, Auto, Confort).

Auto = réchauffage suivant programme horaire

Confort = réchauffage dès que le ballon à besoin

Eau chaude sanitaire : Réglage de la consigne de l'eau chaude sanitaire de la chaudière ou du ballon.

2.2.5 Ballon tampon

T° dép. dés. ECS max. : Ce paramètre permet de régler la température de consigne départ maximale du ballon tampon vers l'unité de production d'eau chaude sanitaire. Cette valeur doit être inférieure à la température de départ maxi du générateur de chaleur. Si la consigne de départ max. est réglée trop basse, l'unité de production d'eau chaude sanitaire ne sera peut-être pas en mesure de fournir l'eau chaude sanitaire à la consigne souhaitée du ballon.



2.2.6 Circuit chauffage

Mode de régulation : Indique au régulateur avec quels paramètres le circuit doit être régulé.

- **Inactif** : le circuit n'est pas chauffé.
- **Cons var.** : le circuit fonctionne avec une loi d'eau (courbe de chauffe), un seuil de coupure TE, une température départ mini et maxi.
- **Cons fixe** : le circuit fonctionne avec un seuil de coupure TE et deux consignes de température départ, une basse et une haute.
- **Piscine** : le circuit fonctionne avec un seuil de coupure TE (réglage préconisé : 40°C), une consigne de température départ basse (impérativement 0°C) et consigne de température départ haute (t° de l'eau de chauffage pour la piscine).

Surélévation t° départ : Augmentation de la consigne de départ chaudière pour compenser l'écart entre celle-ci et la température d'entrée de la zone concernée.

Seuil coup. T° ext. : Lorsque la température extérieure moyenne dépasse la valeur réglée, le chauffage du circuit concerné est arrêté.

Influence temp. ambiante :

- **Aucune** : la régulation n'utilise pas la température ambiante pour le calcul de la consigne départ chauffage, seulement la température extérieure. Il est possible de se passer de sonde d'ambiance pour gérer ce circuit.
- **Décalage** : la régulation utilise la température ambiante et la température extérieure pour calculer la consigne départ chauffage. La consigne départ sera décalée en fonction de l'écart entre la température ambiante actuelle et la température désirée. Une sonde d'ambiance devra être correctement positionnée dans la zone concernée.
- **Thermostat** : la régulation utilise la température ambiante et la température extérieure pour calculer la consigne départ chauffage. Le chauffage est activé jusqu'à ce que l'ambiance dépasse la température désirée + 0,18K, il est réactivé lorsque l'ambiance passe en dessous de la température désirée - 0,12K.

Courbe de chauffe : Valeur de la pente de chauffe qui permet à la régulation de déterminer la température de départ de l'eau de chauffage en fonction de la température extérieure.

Temp. minimale : Température minimale de l'eau de chauffage (ex. 25°C pour un plancher, 30°C pour des radiateurs).

Temp. maximale : Température maximale de l'eau de chauffage (ex. 45°C pour un plancher, 55°C radiateur basse température, 70°C radiateur haute température).

Rafraîchissement : Autorise ou non le rafraîchissement sur le circuit concerné.

T° ext. arrêt rafraîchissement : Température extérieure en dessous de laquelle le rafraîchissement doit être arrêté. Attention, cette valeur doit être inférieure à la valeur de « T° ext. démarrage rafraîchissement » (voir paragraphe Installation).

T° départ min. rafraîchissement : Température de consigne de l'eau en mode rafraîchissement.

Protection anti gel : Ce paramètre vous permet de spécifier le comportement du régulateur en cas de situation de gel. **Réglage impératif sur réduit !**

- **Éco** : si la température extérieure descend en dessous de 4°C, le régulateur enclenche le chauffage une fois la temporisation de la protection contre le gel écoulée. Le régulateur gère la température ambiante de consigne en fonction de la température définie par le paramètre « T° mode réduit ». Le chauffage reste activé jusqu'à ce que la température extérieure dépasse 4°C.
- **Réduit** : la température ambiante descend en dessous de la valeur réglée en « T° mode réduit », le chauffage sera activé et la consigne de température ambiante est réglée sur la valeur définie par le paramètre « T° mode réduit ».



2.2.7 Zone

Zone activée : Permet de désactiver la zone, celle-ci ne sera plus visible par l'utilisateur. Elle ne sera donc pas chauffée.

Saisir nom de zone : Le nom de la zone sera vu par l'utilisateur lorsqu'il entrera dans le menu chauffage (ex. de nom : RDC, ETAGE, CH, SEJOUR...).

Affectation zone : Permet de sélectionner le régulateur qui sera placé dans la zone concernée (ex. si deux zones avec RED3 et zone 1 = radiateur à l'étage, sélectionnez : MiProR1 ou Téléc.1).

Boît. Cde = MiPro ou MiPro R.

Télec. 1 = MiPro remote.

MiProR1 = MiPro remote R, adresse 1.

T° mode réduit : Température de consigne de l'ambient lorsque la zone concernée est réglée sur « Réduit » (consigne ambiante permanente).

2.2.8 Générateur / Pompe à chaleur

Pas de réglage

2.2.9 Module aux. PAC

Pas de réglage

2.2.10 Circuit solaire

Reset temps de marche : Remet à zéro le compteur de temps de fonctionnement de la pompe solaire.

Débit solaire : Renseigner cette valeur permet à la régulation de calculer le rendement solaire.

Dégommage pompe solaire : La pompe solaire se met en marche pour 15 secondes lorsque la température du collecteur mesurée par le capteur augmente de 2 K par heure sous l'effet du rayonnement solaire. De ce fait, le liquide solaire réchauffé est transporté plus rapidement vers le point de mesure.

Protection du circ. solaire : Au-delà de cette valeur de température sur les panneaux solaires, la pompe solaire est arrêté afin de protéger les éléments du circuit contre une dégradation éventuelle. La pompe pourra repartir quand la température des panneaux sera 35 K en dessous de cette température.

Température mini capteur : En plus du différentiel de marche, il faudra que la température des panneaux soit supérieure à ce réglage pour enclencher un réchauffage du ballon de stockage solaire.

Délai de purge : Temps de post-fonctionnement de la pompe solaire.



2.2.11 Ballon de stockage solaire

Différentiel de marche : La charge du ballon solaire pourra démarrer quand la température mini du capteur aura été dépassé et que la différence de température entre le haut et le bas du ballon est supérieur au différentiel de marche.

Différentiel d'arrêt : La charge du ballon solaire s'arrêtera lorsque la différence entre la température du haut et celle du bas du ballon sera inférieure au différentiel d'arrêt.

Température maximum : La pompe solaire est arrêtée lorsque la température en bas de ballon solaire dépasse la température maxi réglée. La charge solaire n'est autorisée qu'une fois que la température au niveau de la sonde en bas de ballon a diminué d'une valeur comprise entre 1,5 K et 9 K, suivant la température maximale. La température maximale réglée ne doit pas être supérieure à la température maximale admissible de l'eau pour le ballon utilisé.

2.2.12 Signal radio

Pas de réglage.

2.3 Test sondes et relais

Module : Sélectionnez le module que vous voulez tester, RED 3 ou RED 5.

Relais : Sélectionnez le relais que vous voulez forcer (R1...Rx)

Sondes : Sélectionnez la sonde dans vous voulez mesurer la température (S1...Sx).



3 Appairage sonde extérieure et régulateur radio

3.1 Appairer une sonde extérieure

Lors d'une mise en service, veillez à faire l'appairage de la sonde extérieure en premier. La lecture de la force du signal sera alors possible lors de la phase de mise en route du MiPro R.

- Appuyez sur le bouton du récepteur jusqu'à ce qu'il clignote.
- Appuyer un fois sur le bouton au dos de la sonde extérieure (la LED verte clignote une fois) Si la LED, au dos de la sonde, clignote en continue c'est que le récepteur ne répond pas.
- Appuyez de nouveau sur le bouton du récepteur. Il ne doit plus clignoter.
- Vérifier la force du signal lors de la mise en route du MiPro R.
- Si le MiPro R est déjà installé, allez dans le menu « Configuration installation » et dans la partie « Signal radio » → « Signal capteur T° ext. ».

Note : la sonde extérieure radio transmet la température toutes les 10min au récepteur, le MiPro R vient la lire toutes les minutes dans le récepteur.

3.2 Appairer une télécommande MiPro remote R

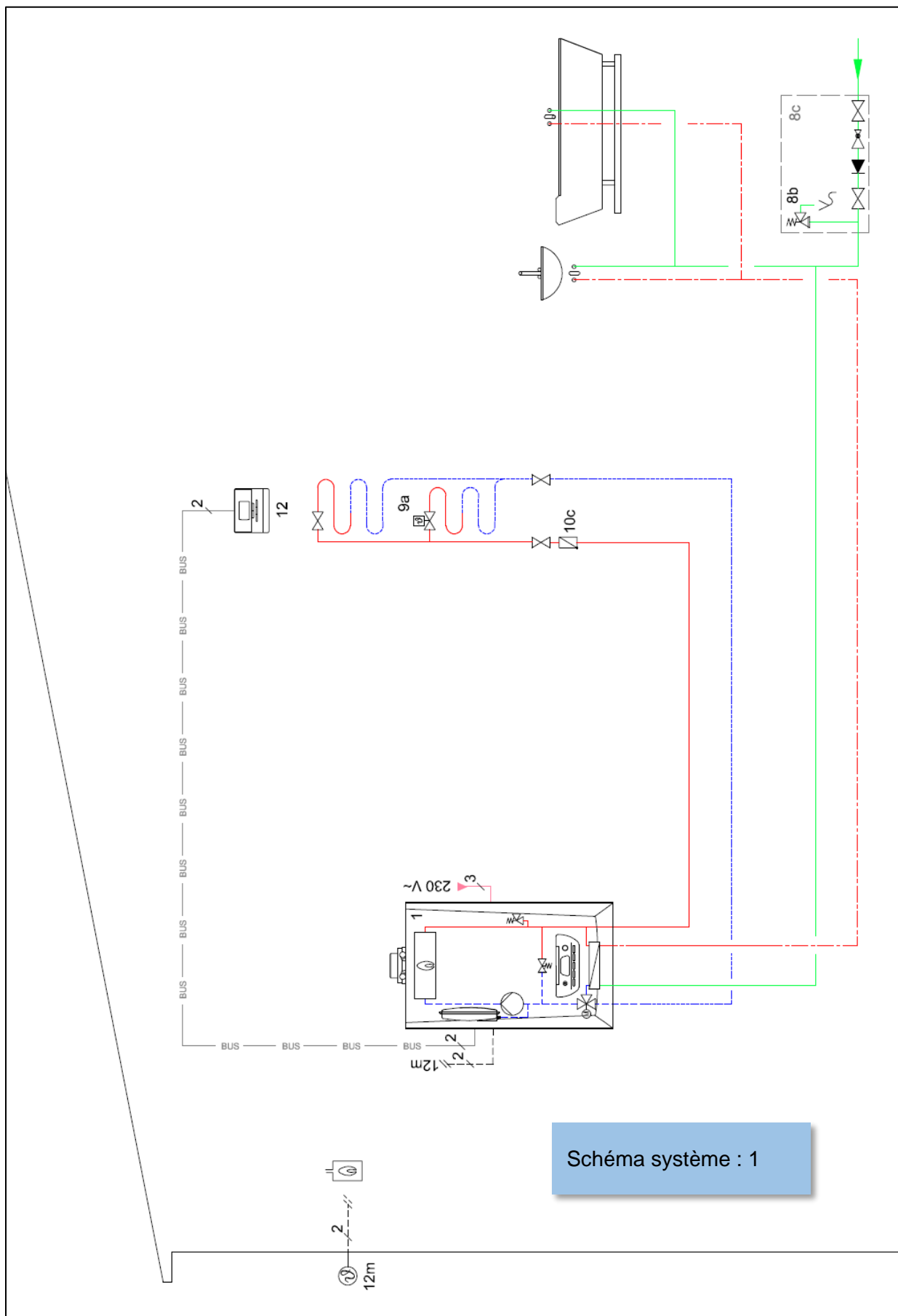
- Appuyez sur le bouton du récepteur jusqu'à ce qu'il clignote.
- Si vous avez une télécommande MiPro remote R qui n'a jamais été appairé, lors de l'avancement dans l'assistant d'installation, celle-ci trouvera automatiquement le récepteur.
- Si vous avez une télécommande MiPro remote R qui était appairé sur autre récepteur, vous devez relancer l'assistant d'installation (appuyez sur les 2 flèches pendant 10s et répondez « oui » à la question « retour au réglage usine »).
- Une fois l'appairage réalisé, appuyez de nouveau sur le bouton du récepteur. Il ne doit plus clignoter.

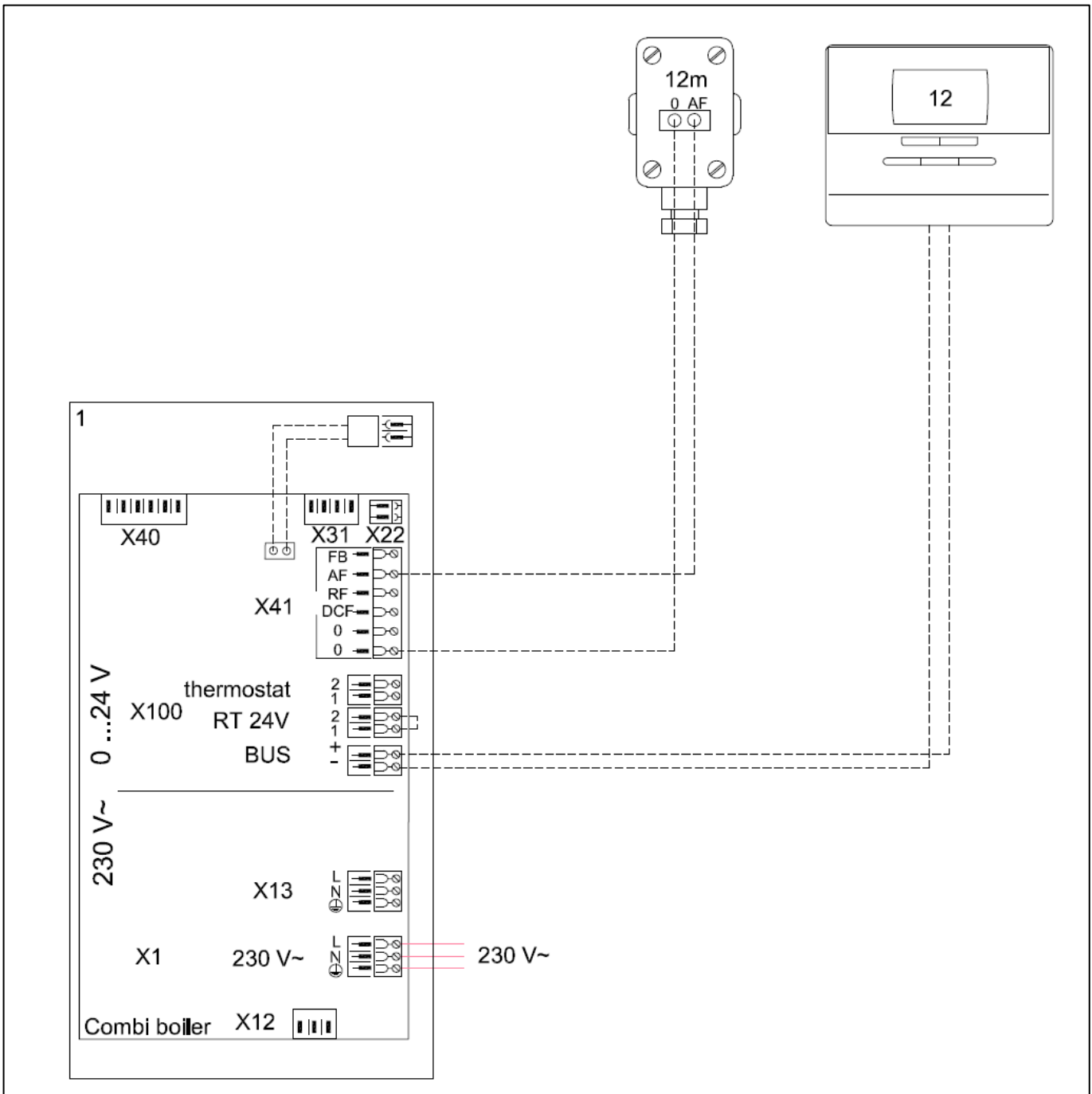
Note : tant que le récepteur clignote, il enregistre les récepteurs (MiPro R, MiPro remote R, sonde extérieure) aux alentours. Il se pourrait qu'il s'appaire avec un émetteur d'un autre logement proche.



4 Exemples de schéma d'installation

4.1 Une zone directe – Chaudière mixte





Réglages importants dans le MiPro :

Schéma système : 1

Circuit 1 : (= zone radiateurs ou plancher direct)

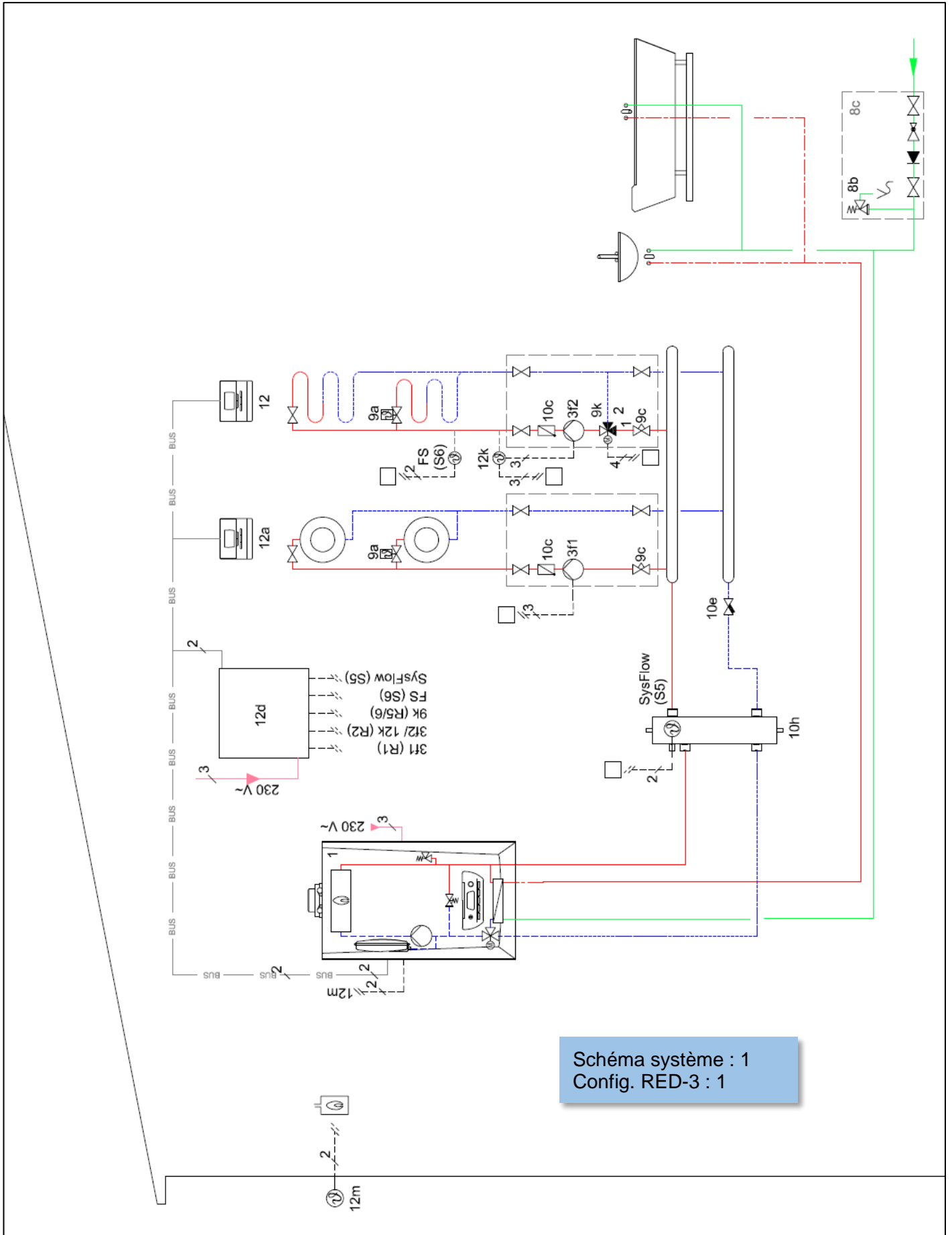
- Mode de régulation : Cons var
- Courbe chauffage : entre 0,5 et 1 (si plancher) ou entre 1 et 2 (si radiateurs)
- Temp. minimale : 20°C (si plancher) ou entre 25 et 40°C (si radiateurs)
- Temp. maximale : entre 40 et 50°C pour plancher et entre 50 et 75°C pour radiateurs
- Protection antigel : Réduit
- Influence temp. ambiante : Thermostat (si sonde d'ambiance dans la zone)

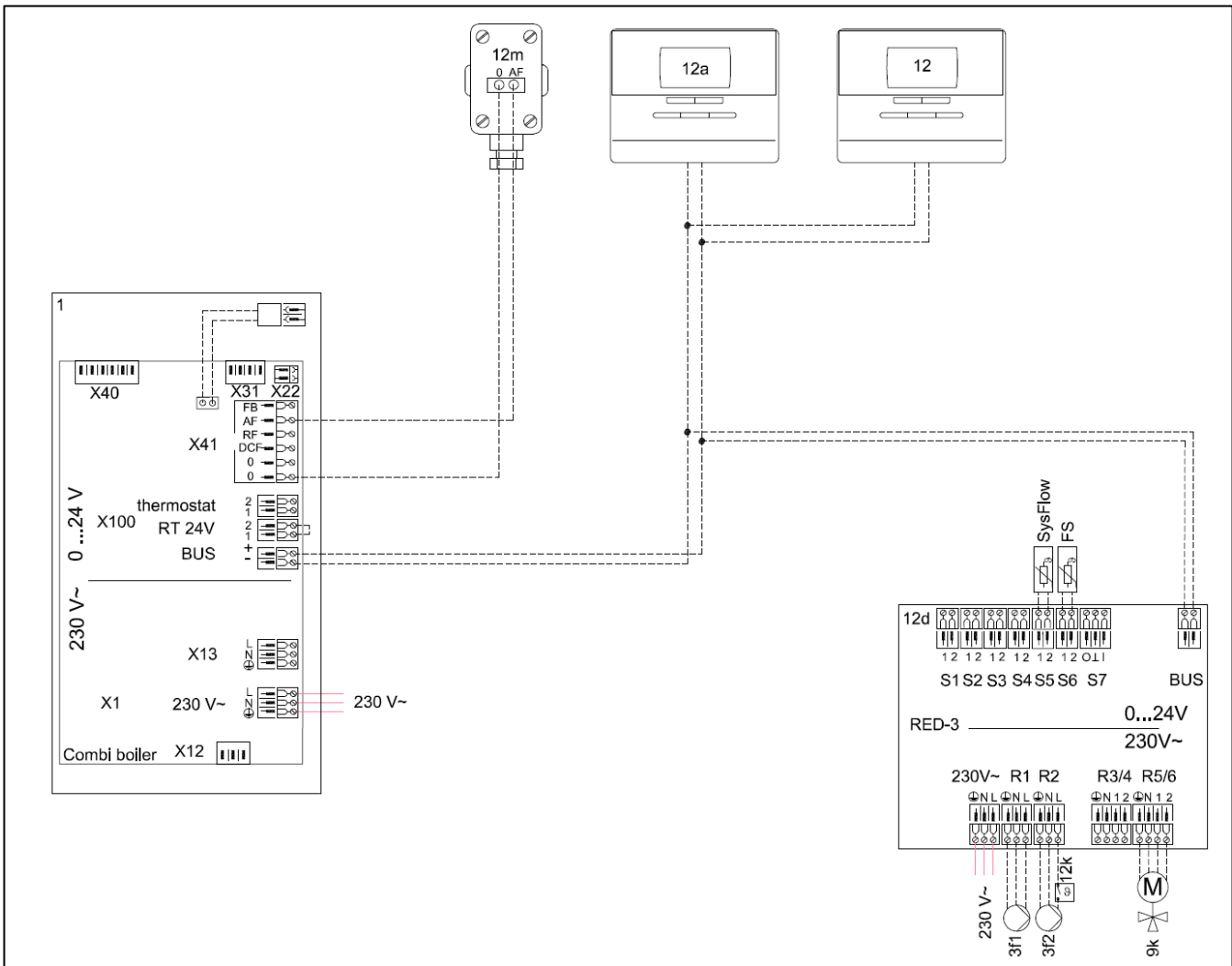
Zone 1 :

- Affectation de zone : MiPro



4.2 Deux zones (plancher / radiateur) – Chaudière mixte





Brancher les sondes S5 (si bouteille découplage présente) et S6, les circulateurs en R1 (radiateurs) et R2 (plancher), la vanne de mélange en R5/R6.

Réglages importants dans le MiPro :

Schéma système : 1

Config. RED-3, adr. 1 : 1

Circuit 1 : (= zone radiateurs)

- Mode de régulation : Cons var
- Courbe chauffage : entre 1 et 2
- Temp. minimale : entre 25 et 40°C (fonction des émetteurs)
- Temp. maximale : entre 50 et 75°C
- Protection antigel : Réduit
- Influence temp. ambiante : Thermostat (si sonde d'ambiance dans la zone)

Zone 1 :

- Affectation de zone : MiPro remote, adr. 1 (si présent)

Circuit 2 : (= zone plancher)

- Mode de régulation : Cons var
- Courbe chauffage : entre 0,5 et 1
- Temp. minimale : 20°C
- Temp. maximale : entre 40 et 50°C
- Protection antigel : Réduit
- Influence temp. ambiante : à régler en fonction du besoin

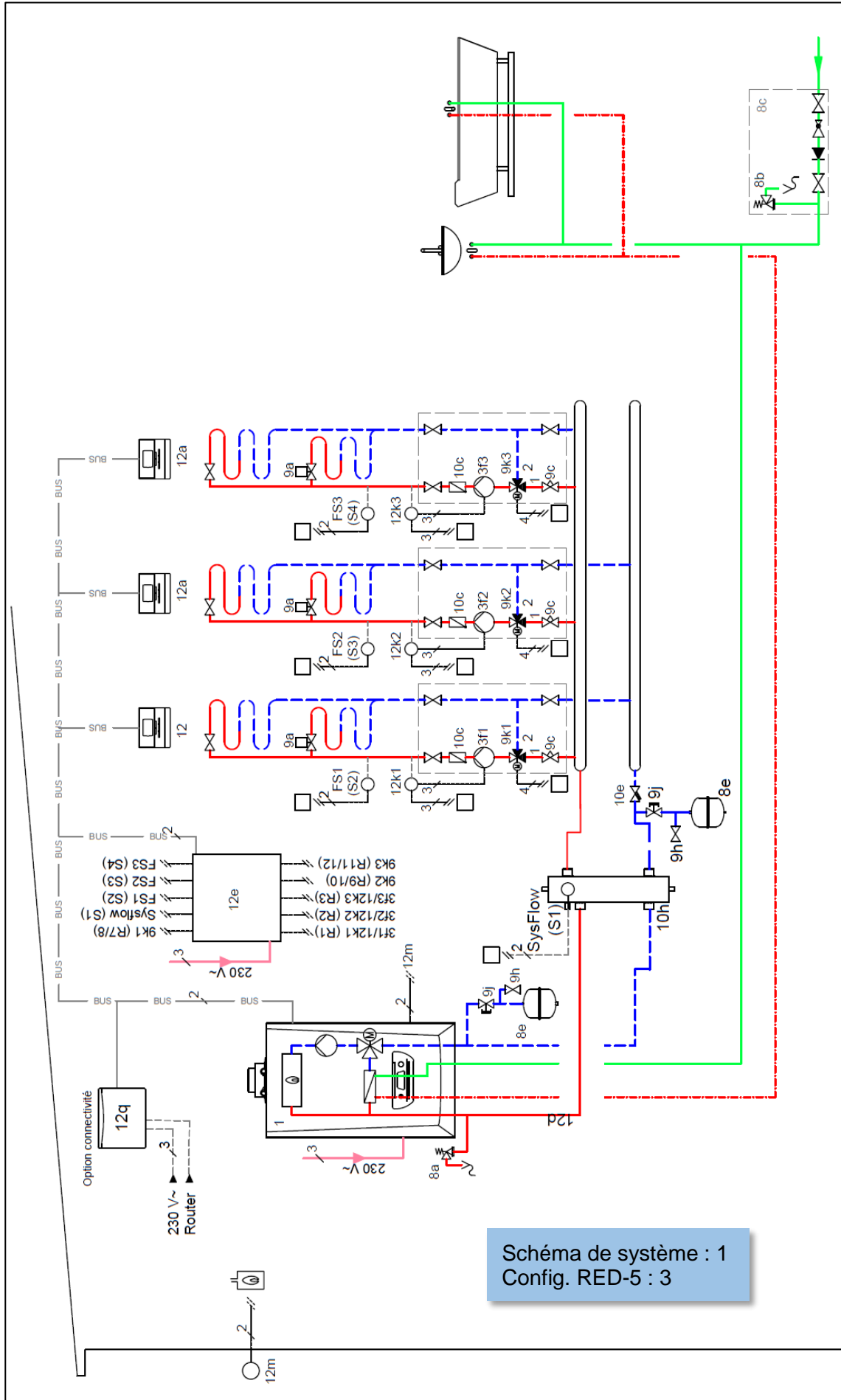
Zone 2 :

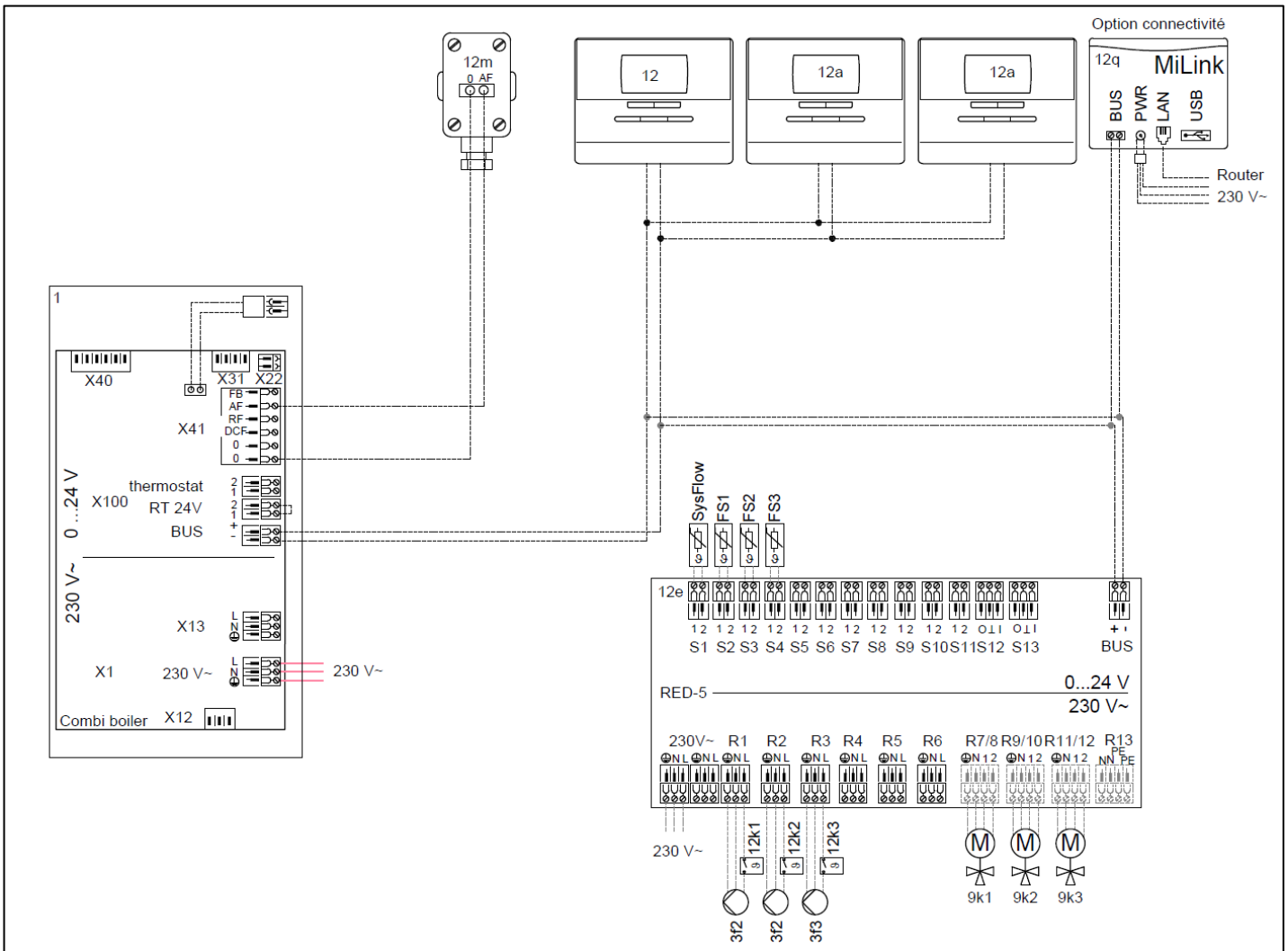
- Affectation de zone : MiPro (si influence temp. ambiante ≠ aucune)

Dans le menu « saisir nom de zone », régler le nom des zones.



4.3 Trois zones plancher – Chaudière mixte





Brancher les sondes S1 (si bouteille de découplage présente), S2, S3 et S4, les circulateurs en R1 (zone 1), R2 (zone 2) et R3 (zone 3), les vannes de mélange en R7/R8 (zone 1), R9/R10 (zone 2) et R11/R12 (zone 3).

Réglages importants dans le MiPro :

Schéma système : 1

Config RED-5 : 3

Voir pages précédentes pour les réglages des circuits planchers et/ou radiateurs.

Zone 1 à 3 :

- Affectation de zone : affecter les sondes d'ambiance MiPro, MiPro R1 et MiPro R2 (si présent).

Dans le menu « saisir nom de zone », régler le nom des zones.



4.4 Pompe à chaleur Genia Air Split

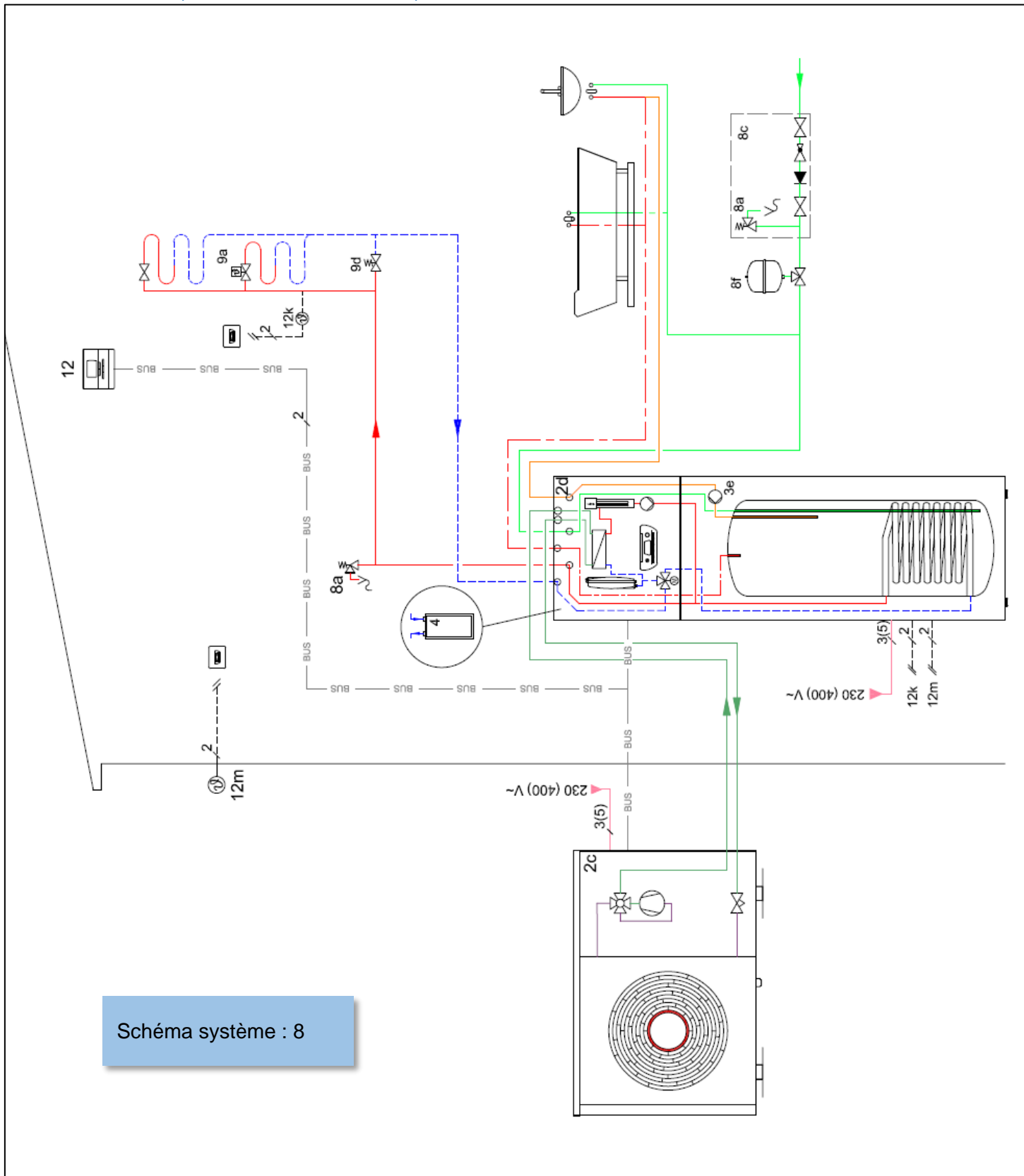
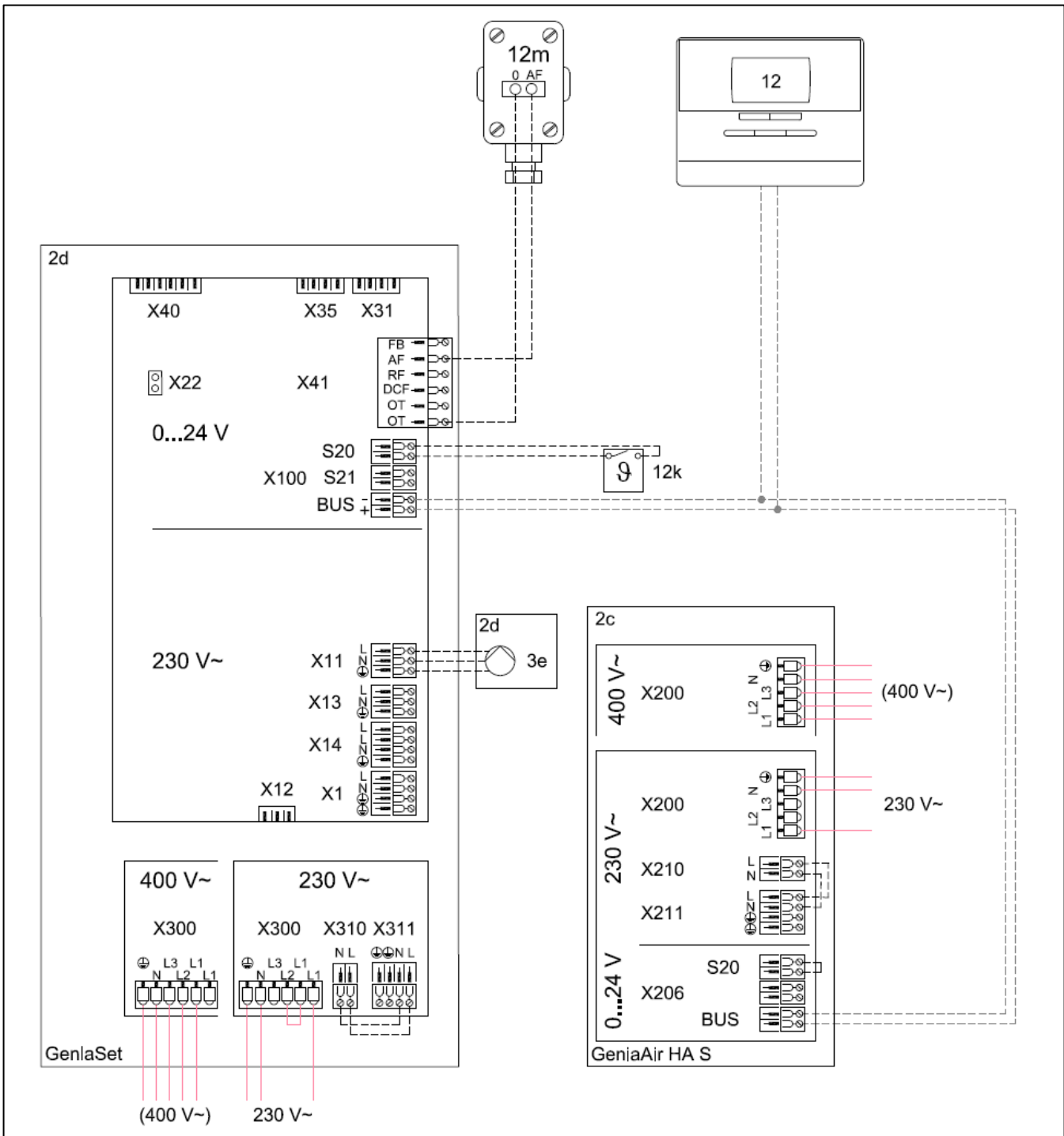


Schéma système : 8



Si plancher chauffant, la sécurité plancher se branche en S20 de l'unité intérieure.

La puissance maximum de l'appoint électrique se règle dans l'interface du module hydraulique.

Réglages importants dans le MiPro :

Schéma système : 8

Pour optimiser le fonctionnement du système, les paramètres suivants pourront être réglés :

- Point de bivalence chauffage
- Point de bivalence sanitaire
- Point alternatif
- Hystérésis charge ballon
- Ecart charge ballon
- Consigne eau chaude sanitaire : 50°C (conseillé)

Voir pages précédentes pour les réglages des circuits planchers ou radiateurs.



4.5 Pompe à chaleur Genia Air monobloc

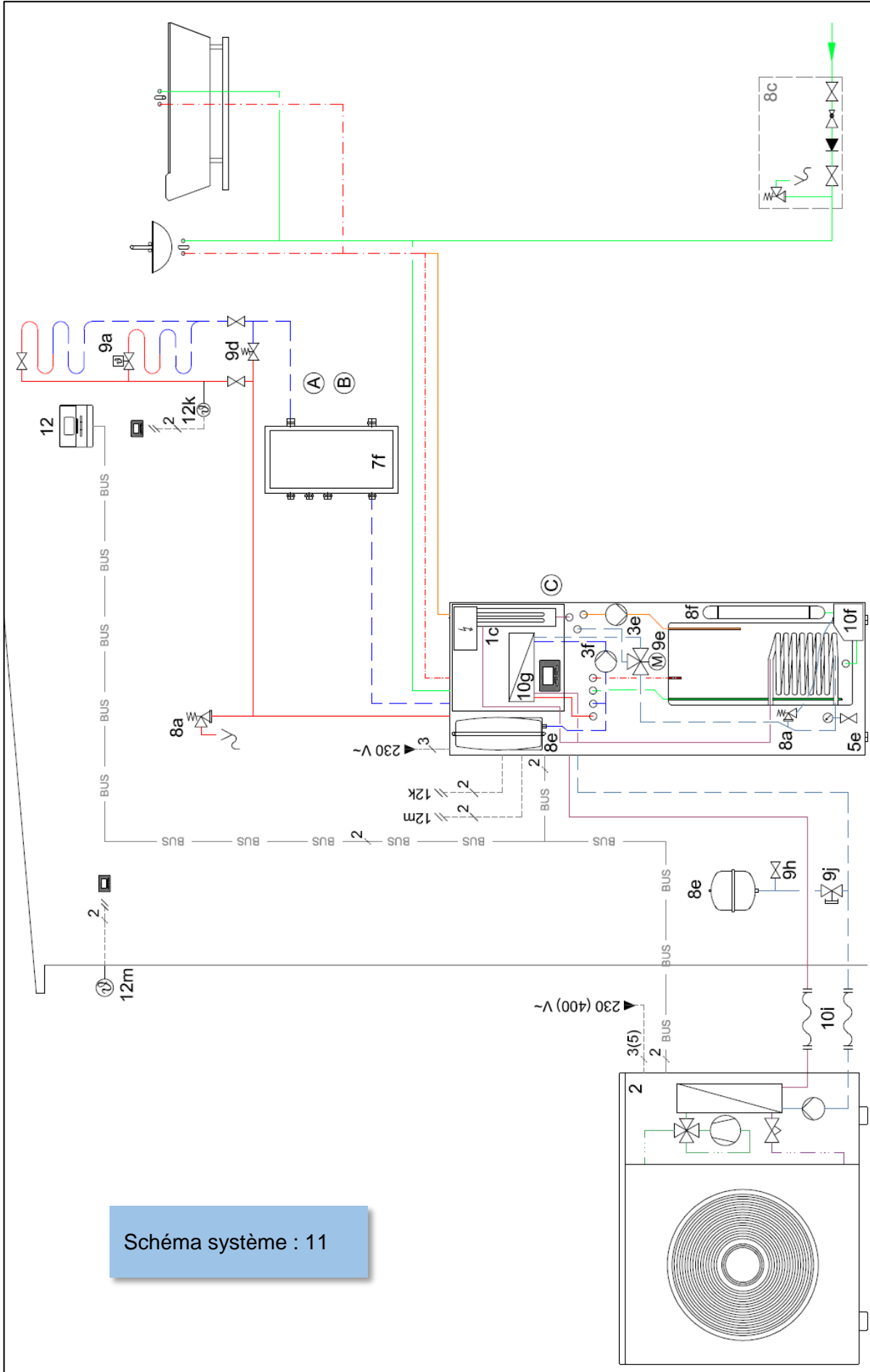
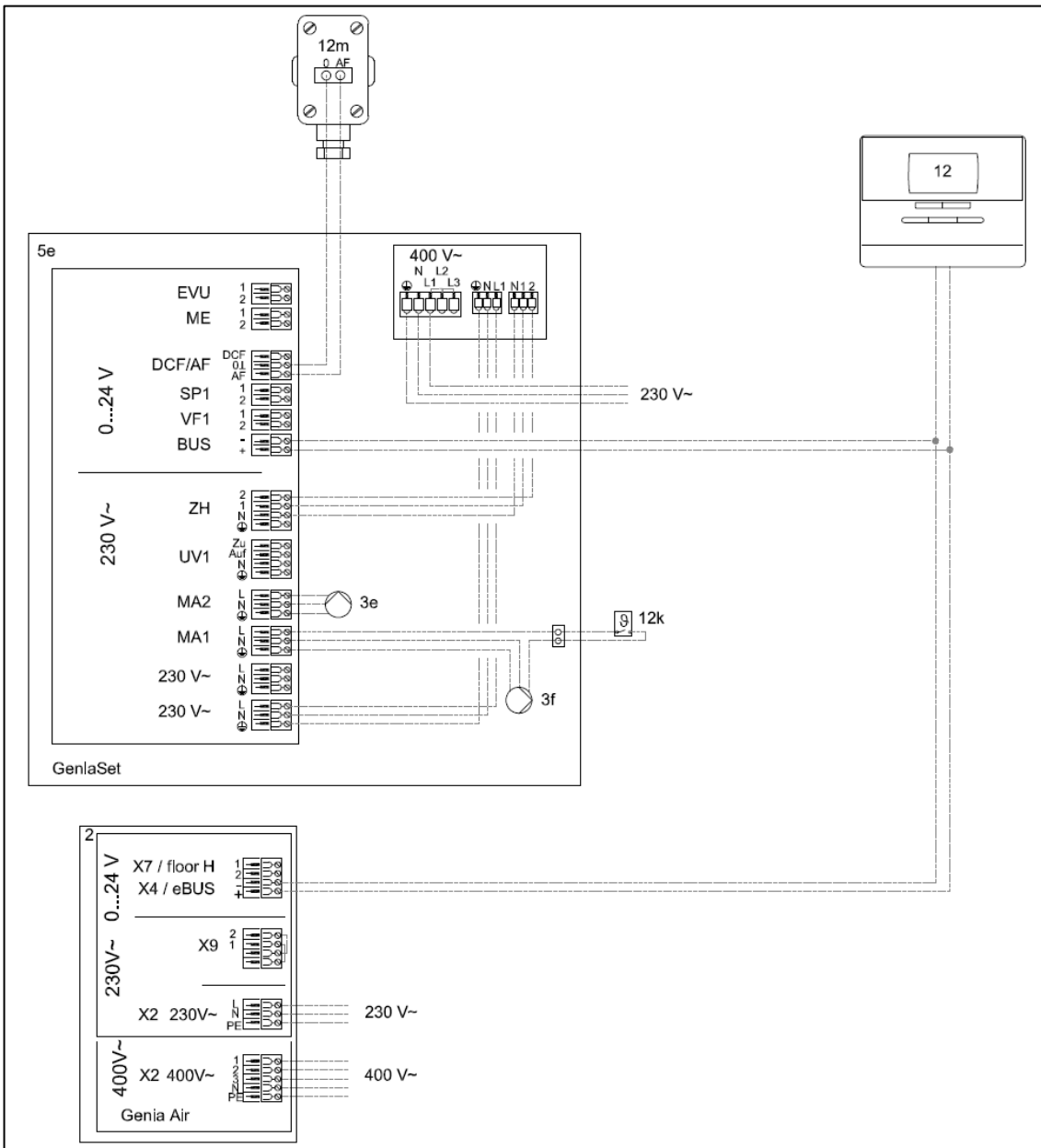


Schéma système : 11



Si plancher chauffant, la sécurité plancher se branche sur l'entrée FLOOR de l'unité extérieure (recommandé) ou en série avec le circulateur chauffage sur la sortie MA1 de l'unité intérieure (non recommandé).

La puissance maximum de l'appoint électrique se règle dans le menu « Module auxiliaire → Puissance appoint ».

Réglages importants dans le MiPro :

Schéma système : 11

Pour optimiser le fonctionnement du système, les paramètres suivants pourront être réglés :

- Point de bivalence chauffage
- Point de bivalence sanitaire
- Point alternatif
- Hystérésis charge ballon
- Ecart charge ballon
- Consigne eau chaude sanitaire : 50°C (conseillé)

Voir pages précédentes pour les réglages des circuits planchers ou radiateurs.